

AVIS DE VIGILANCE – ÉTAT DE SITUATION PETIT COLÉOPTÈRE DES RUCHES (PCR)

Lundi 25 septembre 2023

Suivis des entreprises positives en pollinisation de la canneberge et nouvelles découvertes

- Rappelons que des PCR adultes ont été détectés en juillet dernier dans les ruchers de deux apiculteurs commerciaux lors de la pollinisation de la canneberge au Centre-du-Québec, dans les municipalités régionales de comté (MRC) d'Arthabaska et de l'Érable.
- De nouvelles détectations sur d'autres sites appartenant à ces mêmes entreprises ont également été faites au cours de la saison dans les MRC :
 - du **Haut-Saint-Laurent** en Montérégie,
 - d'**Arthabaska** au Centre-du-Québec,
 - de l'**Érable** au Centre-du-Québec.
- Dans la plupart des sites, seulement un ou quelques PCR adultes ont été découverts. Cependant, dans un rucher de la MRC d'**Arthabaska**, au Centre-du-Québec, plusieurs ruches ont récemment été trouvées infestées par **plusieurs adultes et plusieurs larves** de PCR. Des pâtés de pollen venaient tout juste d'être placés dans les ruches de ce rucher. Les larves étaient pratiquement toutes sur et dans les pâtés de pollen, ce qui démontre bien que les pâtés de pollen sont un très bon stimulus pour déclencher la ponte par les femelles PCR, combiné à une période de grande chaleur et d'humidité de quelques jours. Des mesures ont rapidement été mises en place sur ce site afin de rétablir la situation. Puisque les larves ont été découvertes en septembre, il est très peu probable que le cycle de développement des PCR ait le temps de se compléter, les températures n'étant pas optimales au développement des PCR aussi tard en saison. **Aucun dommage n'a été constaté dans les hausses à miel** de ce rucher, malgré la présence de larves, puisque des mesures ont rapidement été prises afin de les prévenir. Nous suivons la situation de près dans ce rucher d'Arthabaska. La collaboration de l'entreprise avec le MAPAQ est excellente.
- Un spécimen adulte de PCR vient également tout juste d'être découvert lors d'une inspection obligatoire de surveillance active en région frontalière avec les États-Unis dans la MRC des **Jardins-de-Napierville** en Montérégie. Il est fréquent depuis plusieurs années de découvrir des PCR adultes dans cette région en fin de saison.

Le MAPAQ demande à tous les apiculteurs ayant des ruchers dans la MRC de L'Érable, d'Arthabaska, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville ainsi que tous les apiculteurs ayant placés des ruches en pollinisation de la canneberge dans le Centre-du-Québec d'être très vigilants face au PCR et de signaler toute suspicion au MAPAQ.

- Le MAPAQ a communiqué, aux apiculteurs concernés, les mesures de contrôle à mettre en place.
- Le MAPAQ met en œuvre la surveillance nécessaire pour réduire les risques que les PCR se disséminent dans les autres ruchers des secteurs.
- Cette année encore, toutes les MRC dans lesquelles des cas de PCR ont été confirmés en 2021 et en 2022, ainsi que les MRC le long des frontières avec les États-Unis, ont fait l'objet d'une surveillance active aléatoire du PCR par le MAPAQ. De plus, des inspections aléatoires ont été réalisées dans les ruches présentes en pollinisation des bleuets et des canneberges.

De nouvelles informations sur l'évolution de la situation vous seront communiquées au besoin.

Des informations détaillées sur le PCR et les mesures de biosécurité recommandées sont disponibles au [Petit coléoptère des ruches | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#) (sous la rubrique « petit coléoptère des ruches »).

N'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone au 1 844 ANIMAUX ou par courriel : abeille@mapaq.gouv.qc.ca.

L'infestation par le petit coléoptère de la ruche est à déclaration obligatoire au Québec.

Toute suspicion relative à sa présence dans un rucher québécois doit **obligatoirement** être déclarée au MAPAQ (1 844 ANIMAUX ou abeille@mapaq.gouv.qc.ca).

APICOLE	D ^{re} Julie Ferland	Julie.ferland2@mapaq.gouv.qc.ca
AVIAIRE	D ^r Antony Bastien	Antony.bastien@mapaq.gouv.qc.ca
BOVIN	D ^{re} Marie-Eve Brochu-Morin	Marie-eve.monn@mapaq.gouv.qc.ca
ÉQUIN	D ^r Martin Rondeau	Martin.rondeau@mapaq.gouv.qc.ca
PETITS RUMINANTS	D ^{re} Roxann Hart	Roxann.hart@mapaq.gouv.qc.ca
PISCICOLE	D ^{re} Gabrielle Claing	Gabrielle.claing@mapaq.gouv.qc.ca
PORCIN	D ^{re} Claudia Gagné-Fortin	Claudia.gagne-fortin@mapaq.gouv.qc.ca

RAIZO
RÉSEAU D'ALERTE
ET D'INFORMATION
ZOOSANITAIRE

En tout temps, communiquez avec le **1-844-ANIMAUX** pour être dirigé vers la bonne personne ou pour signaler une urgence.

Consultez les pages web de chacun des réseaux pour connaître les coordonnées complètes des responsables à www.mapaq.gouv.qc.ca/RAIZO